

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Boucles bovines – Cessation de la mesure de partage relative à l’acquittement des droits exigibles et ajustement de prix

Longueuil, le 11 septembre 2013 – Le conseil d’administration d’Agri-Traçabilité Québec (ATQ) a annoncé la cessation de la mesure de partage du coût des boucles bovines entre les producteurs de type « naisseur » et les producteurs de type « finisseur ». ATQ tenait également à annoncer que cette décision entraînera un ajustement du prix des boucles.

Ces modifications qui entreront en vigueur le 30 septembre 2013 concernent l’ensemble des producteurs de bovins du Québec. La décision de mettre fin à la mesure de partage relative à l’acquittement des droits exigibles survient suite à une analyse des coûts et des risques assumés par ATQ dans le processus de perception de ces droits auprès de La Financière agricole du Québec (FADQ). Cette décision donne également suite à une demande émise par la Fédération des producteurs de bovins du Québec (FPBQ).

La cessation de la mesure de partage occasionnera une nouvelle répartition de la responsabilité financière des intervenants de la production bovine du Québec, quant à l’acquittement des droits exigibles applicables au système d’identification et de traçabilité. De plus, l’entrée en vigueur de la cessation permettra d’exonérer la FADQ de percevoir une partie de la somme des droits exigibles à même les compensations du programme d’assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA). Cependant, il est à noter que des sommes seront perçues auprès des producteurs finisseurs, après le 30 septembre, pour les commandes effectuées avant cette date.

ATQ souhaite informer les intervenants de l’industrie que les boucles doivent être payées au moment de la commande et qu’un nouveau bon de commande est maintenant disponible. ATQ tient aussi à rappeler que le paiement bancaire, par chèque, ou par carte de crédit demeurent les trois modes de paiement acceptés.

-30-

Source :
Hugues Larocque
Conseiller rédaction, communication et formation
Agri-Traçabilité Québec
hlarocque@atq.qc.ca